



INSTITUT SAINTE-MARIE

Rue Neuve 26 - 6200 CHATELET

Numéro Fase: 1000

☎ 071/38 09 28 - 📠 071/40 23 11

🌐 <https://www.ismchatelet.be/>

PROJET D'ETABLISSEMENT

« Prendre le jeune là où il est, pour l'amener au maximum de ses capacités »

Introduction

Ce document exprime notre volonté de réaliser les actions et les projets qui nous apparaissent comme prioritaires pour notre communauté éducative. Il est aussi le reflet des actions déjà engagées dans l'établissement.

La réalisation de ce projet d'établissement est une œuvre collective impliquant tous les acteurs de la communauté éducative réunis au sein du conseil de participation: élèves, parents, personnel enseignant et ouvrier, membres du P.O., personnes-ressources.

Ce document n'entend pas être exhaustif. Il fait état des actions, des initiatives développées ou susceptibles de l'être. Au cours des années, il pourra s'enrichir d'autres projets ou être remanié.

Le projet d'établissement est une réalité à vivre au quotidien.

Le conseil de participation veillera à son application et à une réévaluation: c'est dans cet esprit que nous souhaitons qu'il soit lu.

L'objectif est d'être un milieu éducatif répondant aux besoins réels de l'enfant, non un lieu de préparation à l'entrée dans un univers standardisé et destructeur de personnalité. Il s'agit d'aider l'enfant à être lui-même, à devenir simultanément autonome et socialisé.

A. Jacquard, L'équation du nénuphar, 1998

SOMMAIRE

Dans notre établissement, nous souhaitons mettre l'accent sur les aspects suivants :

- La visée chrétienne;
- La formation;
- Le soutien aux élèves;
- La participation - la convivialité - l'accueil;
- La transition primaire-secondaire;
- L'ouverture;

1. UNE VISÉE CHRÉTIENNE

Notre objectif:

Maintenir un ancrage en

référence à l'Évangile :

- souci de l'autre ;

- respect de l'autre dans ses différences ;

- ouverture à d'autres cultures religieuses;

- insistance sur l'implication personnelle;

- reconnaissance du caractère unique, infini de chaque être humain

Transmettre et vivre les valeurs

évangéliques dans la société d'aujourd'hui.

Ce qui se fait :

⇒ Cours de religion catholique (obligatoire).

⇒ Animations (libres) aux fêtes liturgiques et aux moments importants de la vie scolaire.

⇒ Accueil d'élèves de religions différentes ou incroyants.

⇒ Mise en place d'aides pour répondre aux difficultés d'élèves

2. UNE PEDAGOGIE ACTIVE

2.1. La formation des élèves

Notre objectif:

Etre un lieu d'apprentissage visant la réussite scolaire et l'épanouissement de chaque élève.

Amener l'élève à se dépasser, à trouver un sens à ses apprentissages.

L'encadrer afin qu'il évolue dans son projet personnel.

Ce qui existe déjà :

Dans les cours, les professeurs mettent en œuvre une pédagogie active, ancrée dans l'actualité, appuyée sur des documents fréquemment mis à jour.

La composition des classes et l'aménagement des horaires sont établis en accordant la priorité aux facteurs pédagogiques.

Favoriser le développement de projets pour « apprendre autrement » : Arts d'école, Semaine spéciale au premier degré, Printemps de la démocratie, Ateliers des temps de midi encadrés par les élèves de rhétos pour les plus jeunes, ...

2.2. La formation du personnel

Ce qui se fait :

Les formations suivies par plusieurs personnes sont encouragées. Elles sont de plusieurs types :

- formations permettant à des professeurs de découvrir de nouveaux outils à mettre en œuvre dans leurs cours : gestion mentale, pédagogie différenciée...
- formations permettant de découvrir et de réfléchir à des méthodes appropriées pour faire face à des problèmes tels que les transgressions, la violence, le décrochage, la drogue : gestion de conflit, médiation, analyse transactionnelle.
- formations permettant de s'approprier la pédagogie par compétences et les différents types d'évaluation.
- réflexion interne sur l'évolution du métier de l'enseignant aujourd'hui.

Notre objectif:

évoluer et s'adapter aux jeunes, aux nouvelles exigences de travail.

Encourager la formation continuée de ses différents acteurs qui doit bénéficier à toute la communauté scolaire.

Privilégier la formation et le travail en équipes pédagogiques.

2.3. UNE ANNÉE COMPLÉMENTAIRE AU 1ER DEGRÉ : UNE AIDE

Notre objectif:

Permettre aux élèves en difficulté d'acquérir les socles de compétence dans un parcours différencié.

Ce qui se fait:

Intégration de remédiations dans la grille horaire de l'élève en vue de l'acquisition des compétences de base.

2.4. UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Ce qui se fait:

Initiation : traitement de texte, tableurs, navigateurs Internet, outils de présentation multimédia,

Publication de travaux d'élèves et de documents à leur destination sur le site de l'établissement.

Pour réaliser leurs travaux scolaires, les élèves ont accès au Centre Cyber Média sur le temps de midi.

Notre objectif:

- Permettre à tous les élèves de se familiariser avec ces outils et de les utiliser correctement.

- Développer leur esprit critique en leur apprenant à analyser les différentes informations qu'ils rencontrent.

- Développer des activités basées sur la communication, l'ouverture.

- Encourager les échanges avec d'autres jeunes de langues et de cultures différentes.

3. LE SOUTIEN AUX ELEVES

Offrir aux élèves en difficulté scolaire, psychologique ou relationnelle des lieux d'écoute, d'échanges, d'aide et d'actions

Ce qui se fait :

1. Cellule Sésame

La Cellule Sésame propose une aide méthodologique à moyen et à long terme: mémorisation, compréhension, organisation du temps de travail, planning des révisions, etc.

La Cellule Sésame travaille à plusieurs niveaux:

- Travail individuel avec les élèves à l'initiative de ceux-ci, d'un professeur ou du Conseil de classe.
- En interaction avec d'autres professeurs, la Cellule Sésame peut rencontrer une classe ou une partie de classe si un problème méthodologique se pose à propos d'un cours bien précis; ce problème est alors traité sous forme d'atelier.

2. Cellule Relais

Il s'agit d'une équipe de professeurs et d'éducateurs qui se met à la disposition des élèves et des parents pour les aider à gérer des difficultés personnelles qui pourraient nuire au travail scolaire.

3. Cellule Médiation

Cette cellule a pour but de résoudre un conflit entre deux parties (soit professeur-élève, soit élève-élève) et d'essayer de rétablir une bonne communication entre celles-ci.

4. Remédiations

Au premier de degré, les remédiations sont intégrées dans la grille horaire.

Dans les autres degrés, des remédiations peuvent s'organiser à l'initiative des professeurs.

Certains professeurs peuvent proposer une mise à niveau à la fin du mois d'août, notamment pour les élèves devant présenter une seconde session.

5. Semaine verte

La dernière semaine de cours avant les sessions d'examens (décembre et juin) est strictement réservée à des révisions ou à des exercices de renforcement. Cela implique que, pendant cette « semaine verte », aucune nouvelle matière n'est enseignée et qu'il n'y a ni devoirs, ni interrogations ou contrôles pour autant que les élèves préparent ces révisions.

6. P.M.S.

Un agent du centre P.M.S. libre de Châtelet se tient à la disposition des élèves. Ceux-ci peuvent prendre rendez-vous avec lui pour des problèmes qui concernent plutôt l'orientation scolaire, le domaine relationnel, la place dans l'école...

7. Entretiens avec les élèves et les parents

Que ce soit lors de réunions de parents ou sur rendez-vous, les élèves, ainsi que leurs parents, ont la possibilité de rencontrer la direction, les professeurs ou les éducateurs pour s'informer réciproquement : acquis, difficultés, événements scolaires et familiaux...

4. LA PARTICIPATION - LA CONVIVIALITÉ - L'AC-

4.1. Structure de participation

Apprendre à vivre ensemble dans le respect de chacun.

Eduquer à la citoyenneté, à la démocratie, à la participation.

Ce qui se fait déjà :

1. Le Conseil de Classe

Il se compose :

- du directeur;
- de tous les professeurs qui donnent cours dans une classe déterminée;
- de l'agent du PMS;
- des éducateurs.

Il se réunit au minimum trois fois par an. Son rôle est d'évaluer la situation pédagogique des élèves, de la classe, et de s'accorder sur la prise en charge et l'orientation à donner à celle-ci.

Sauf en cas d'urgence, les élèves sont informés de la date de réunion de leur Conseil de Classe par leur titulaire. Ils peuvent formuler leurs questions et leurs souhaits. Ceux-ci seront transmis par le titulaire qui, à son tour, rapportera aux élèves les réponses du Conseil. Les titulaires donnent un compte-rendu individuel du conseil de classe aux élèves concernés ainsi qu'un compte-rendu collectif à la classe.

2. Le Conseil de guidance

Au premier degré, le conseil de guidance propose aux élèves en difficulté des plans spécifiques de médiation et de soutien. Les parents sont informés des avis du conseil de guidance.

3. Assemblée Générale

Des assemblées générales des membres de l'équipe éducative sont organisées en début et fin d'année, et occasionnellement pour communiquer à tous des informations importantes.

4. La Cellule Pilote

La "cellule pilote" est composée de professeurs, d'éducateurs et du directeur. Elle se réunit régulièrement et traite de sujets d'ordre pédagogique ayant trait à la vie de l'école.

Les professeurs qui participent à la Cellule Pilote ne sont pas élus. Les réunions sont toujours ouvertes à tous.

La Cellule Pilote a un rôle d'avis, d'aide et de conseil à la direction dans la gestion pédagogique de l'école. Elle a une réelle influence sur les décisions.

5. Le Conseil d'élèves

Le conseil d'élèves est un lieu d'échanges entre élèves. Il peut soumettre des demandes à la direction. Au cycle supérieur, le conseil d'élèves est encadré par un éducateur et au cycle inférieur, par un professeur.

6. Le Conseil de direction

Le conseil de direction réfléchit à la gestion de l'école. Il est composé de personnes représentatives de l'équipe éducative. Il a pour tâche d'apporter des avis, des idées, des conseils à la direction pour lui permettre de prendre les décisions adéquates pour l'ensemble de la communauté.

4.2. Favoriser la socialisation

Ce qui se fait:

Information: Les élèves de 6e primaire des écoles de la région ainsi que leurs parents sont invités à une réunion d'information sur le changement de niveau, la grille horaire et la certification par degré.

Accueil: Le jour de la rentrée, un accueil spécifique est organisé pour les élèves de 1ère année.

Cette journée est mise à profit pour faire connaître les locaux, l'organisation quotidienne, le règlement d'ordre intérieur.

Collaboration: Avec l'école primaire située dans la même implantation, des activités communes sont organisées conjointement par les instituteurs et professeurs du premier degré.

Pendant une journée, les élèves de 5ème et 6ème primaire vivent au rythme des élèves de 1ère renové.

Notre objectif:

Favoriser l'accueil des élèves sortant de l'enseignement fondamental.

Faciliter leur intégration.

6. OUVERTURE

6.1. Perspectives de formation et d'insertion professionnelles

Notre objectif:

Ouvrir les élèves sur l'extérieur:

- soit pour parfaire des connaissances (visites, expositions..),
- soit pour découvrir le monde du travail sous ses différents aspects.

Permettre à l'élève:

- d'observer comment il réagit dans une situation professionnelle;
- de vérifier le choix de son orientation professionnelle;
- de reconnaître les qualités personnelles qu'il peut y faire valoir et d'identifier les aspects à travailler en priorité;
- de s'initier à son futur métier en assumant un rôle proche de celui-ci.

Ce qui se fait:

Information

Les élèves de 6e année, sont sensibilisés à leur orientation future : études supérieures, métiers.

Différentes activités sont proposées aux élèves : opération Dream, salon de l'étudiant ; visite de campus rencontre avec le PMS à la demande des élèves,...

Stages

Les élèves du 3ème degré ont la possibilité, pendant quelques jours, d'observer et de travailler dans un milieu professionnel lié à leur projet d'orientation réfléchi avec une équipe de professeurs.

Les élèves de 5e et de 6e Agent(e) d'Education réalisent chaque année un stage d'un mois. A cette occasion, ils accomplissent les mêmes tâches que les éducateurs (levers, repas, réunions, nuits,...) avec un horaire semblable à celui des éducateurs: environ 40 heures par semaine. C'est une période durant laquelle ils peuvent prendre de véritables responsabilités vis-à-vis des personnes qu'ils accompagnent.

Ces stages sont soigneusement préparés. De plus, un accompagnement constant des professeurs de pratique est assuré.

6.2. Actions basées sur la solidarité et l'engagement citoyen

Notre objectif:

Ouvrir les jeunes à une dimension sociale et politique.

Encourager l'engagement citoyen.

Susciter des moments de réflexion sur le fonctionnement de la société.

Ce qui se fait:

Actions concrètes de solidarité en fonction des projets d'élèves et/ou de professeurs.

A l'initiative d'un groupe d'élèves et d'un professeur, une campagne de tri des déchets est menée dans l'école.

6.3. Plan d'Action Collective et PIA

L'Institut propose une panoplie d'aides aux élèves, notamment par un cours d'AES (Aide aux Etudes Secondaires) aux années du Premier Degré, la remédiation systématique dans ces mêmes années, ainsi qu'une expérience dans la gestion des PIA. Nos professeurs ont mis au point une analyse et une série de propositions dans les domaines de l'orientation et des aides différentes apportées aux élèves et à leurs parents. Chaque élève en difficulté au premier degré sera suivi par un PIA, avec une remédiation proposée pour le problème diagnostiqué par le conseil de classe.

De même, les différentes cellules citées ci dessus offrent une assistance efficace en termes de conseils d'orientation, de conseils d'ordre méthodologique et d'assistance d'ordre social.

Châtelet, septembre 2020